

PROJET D'OPTIMISATION DE LA DYNAMIQUE ALLUVIALE DES RESERVES NATURELLES DU DELTA DE LA SAUER (FRANCE) ET DE RASTATTER RHEINAUE (ALLEMAGNE) (OPDyNAT)

Projet INTERREG Rhin Supérieur

CAHIER DES CHARGES DU VOLET ANIMATION NATURE



SOMMAIRE

Sommaire	2
Contexte du projet.....	2
Objectifs du projet.....	3
Informations sur les deux réserves naturelles.....	4
a. Delta de la Sauer	4
b. Rastatter Rheinaue.....	4
Localisation du périmètre d'intervention	4
Contenu de la mission de prestation.....	5
a. Création d'un club nature transfrontalier pour adultes	5
b. Création d'un club nature transfrontalier pour enfants	6
c. Mise en œuvre d'au moins 2 projets d'éducation à l'environnement avec des élèves des deux côtés du Rhin.....	7
d. Organisation d'une fête transfrontalière (hors prestation).....	9
e. Bilan.....	9
Organisation et planning.....	9
a. Pilotage du projet.....	9
b. Appui du maître d'ouvrage	9
c. Suivi du déroulement du projet	10
Produit attendus.....	10
Contenu de la proposition.....	10
Bibliographie	11

CONTEXTE DU PROJET

Les deux réserves naturelles rhénanes de Rastatter-Rheinaue et du Delta de la Sauer se situent en aval du dernier barrage, dans les plaines alluviales inondables libres du Rhin. Elles font partie du site franco-allemand Ramsar Oberrhein/Rhin supérieur. Entre Seltz et Munchhausen, à hauteur de Rastatt, le Rhin et ses zones alluviales constituent un paysage naturel d'une grande biodiversité.

Localisé dans le Rhin supérieur à hauteur du secteur dit des « méandres naissants », les milieux alluviaux rhénans ont considérablement perdu leur dynamique alluviale suite aux différents aménagements qui se sont succédé depuis les travaux de Tulla du XIXème siècle jusqu'à nos jours. N'étant plus alimentés par les puissants débits du fleuve, les anciens bras déconnectés du Rhin sont actuellement dans une dynamique générale de fermeture et de colmatage. Ce phénomène se rencontre à la fois du côté français et du côté allemand.

Des deux côtés du Rhin, des actions pour la gestion voire l'amélioration du réseau hydrographique et des parties ouvertes et boisées du paysage, ont été planifiées voire réalisées en partie par les services compétents de chaque réserve naturelle. L'optimisation de la dynamique alluviale par la restauration hydraulique est le facteur clé identifié pour la conservation des milieux alluviaux, en particulier compte tenu du changement climatique.

Fort de ce constat, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace), gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale du delta de la Sauer et le Naturschutzbund Deutschland (NABU) e.V., ont décidé de mettre en œuvre un projet

transfrontalier d'optimisation de la dynamique alluviale pour la conservation et le développement des deux réserves naturelles. Les deux structures bénéficient pour cela du soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme Interreg Rhin supérieur et de leurs partenaires financiers respectifs. Ce projet prévu du 1^{er} octobre 2025 au 31 mars 2029 a été pensé avec des partenaires locaux (élus, associatifs), techniques et scientifiques.

A long terme, le projet vise à améliorer le régime des eaux, la connectivité entre le Rhin et ses zones alluviales, afin de préserver voire d'améliorer la biodiversité typique des zones alluviales et d'améliorer la résilience face aux pressions engendrées par le changement climatique.

L'objectif à moyen terme consiste en l'amélioration de la dynamique alluviale de ces deux aires protégées grâce à une planification commune de mesures de restauration hydraulique. Pour y contribuer, il est prévu à court terme de i) faire un état des lieux des connaissances disponibles et de définir des objectifs et méthodes de suivi écologique communs pour les habitats et espèces à conserver, ii) de réaliser une modélisation hydraulique et iii) de réaliser des opérations de restauration alluviale servant d'exemples pour encourager à la réalisation d'actions plus ambitieuses dans le futur.

Un autre objectif de court terme est **d'améliorer le niveau d'information des riverains et des écoliers sur les enjeux de la restauration hydraulique et sur l'impact du changement climatique sur les zones alluviales du Rhin**. Cet objectif s'inscrit dans un contexte où l'éducation à l'environnement apparaît comme un levier important pour répondre aux défis actuels : érosions de la biodiversité, changement climatique, dégradation des milieux naturels et gestion durable des ressources.

Le territoire concerné constitue à la fois un patrimoine naturel remarquable et un support privilégié pour mettre en lien les habitants avec la nature qui les entoure et les acteurs qui la protège. L'éducation à l'environnement doit ici :

- **Favoriser la découverte sensorielle et concrète des milieux naturels** afin de créer un lien affectif et durable avec la biodiversité.
- **Développer la compréhension des interactions entre activités humaines et écosystèmes**, en abordant les enjeux locaux (gestion de l'eau et des RNN, restauration hydraulique et adaptation au changement climatique).
- **Encourager la participation citoyenne**, en donnant aux habitants des clés pour agir à leur échelle (implication dans des projets collectifs en lien avec les études / suivis / actions de gestion des réserves naturelles).
- **Renforcer les partenariats avec les écoles, associations et collectivités** afin de multiplier les occasions d'apprentissage et de partage autour des problématiques des milieux rhénans.
- **S'appuyer sur les études et mesures réalisées** par les gestionnaires de ces milieux.

Dans ce cadre, le projet pédagogique vise à identifier et à mettre en œuvre des actions pédagogiques adaptées aux différents publics, de l'enfant en milieu scolaire au grand public familial.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est d'améliorer le niveau de connaissance et d'intérêt des riverains sur les enjeux de dynamique alluviale et sur les impacts des changements climatiques sur les milieux rhénans.

L'objectif spécifique est de développer des actions transfrontalières d'éducation à l'environnement destiné à un public scolaire et adulte.

Les résultats attendus du projet sont :

- Un club nature transfrontalier pour adultes (avec environ 14 participants) est créé.
- Un club nature transfrontalier pour enfants (avec environ 14 participants) est créé.
- Au moins 2 projets d'éducations à l'environnement avec des collégiens et/ou lycéens des deux côtés du Rhin sont mis en œuvre.
- Une fête transfrontalière est organisée en fin de projet (avec au moins 100 participants).

La prestation faisant l'objet de ce cahier des charges ne concerne que les trois premiers résultats attendus. Les résultats des actions menées lors des projets d'éducation à l'environnement devront être valorisées pendant la fête transfrontalière.

INFORMATIONS SUR LES DEUX RESERVES NATURELLES

a. DELTA DE LA SAUER

La Réserve Naturelle Nationale du delta de la Sauer se situe dans le département du Bas-Rhin à 55 km au nord de Strasbourg. Située à l'embouchure d'un affluent vosgien du Rhin, entre Seltz et Munchhausen, la réserve naturelle du delta de la Sauer protège une mosaïque riche et diversifiée des milieux naturels rhénans. Le territoire de 486 ha incluant un méandre de l'ancien cours principal du Rhin est soumis à des fluctuations de niveau d'eau. Lors des crues, le fleuve se répand sur tout le site tandis que les vasières apparaissent aux décrues avec leur cortège d'oiseaux limicoles. Les milieux sont principalement composés de forêts alluviales. On y trouve également une grande zone de prairies humides, entrecoupées de dépressions et de roselières.

Symbolé du delta, la forêt de saules blancs où l'on circule en barque est exploitée traditionnellement en têtards. Elle évolue en saulaie peupleraie sur les terrains plus élevés avec un sous-bois parsemé de cornouillers sanguins et de viornes obier. On y trouve également une forêt à bois dur : frênes, chênes et ormes, mêlés de peupliers blancs. La richesse ornithologique du site a fait sa réputation. L'avifaune compte 183 espèces dont 77 sont nicheuses, parmi lesquelles la gorgebleue à miroir, ou encore le milan noir, qui trouve en ce site sa plus importante zone de nidification en Alsace. Les amphibiens sont extrêmement abondants. Citons les très belles populations de rainettes vertes, et la présence quasi unique en France du pélobate brun. En zone limitrophe de la réserve naturelle, on note également un des seuls sites de reproduction français de la grenouille des champs.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Alsace (CEN Alsace) en est le gestionnaire depuis sa création en 1997.

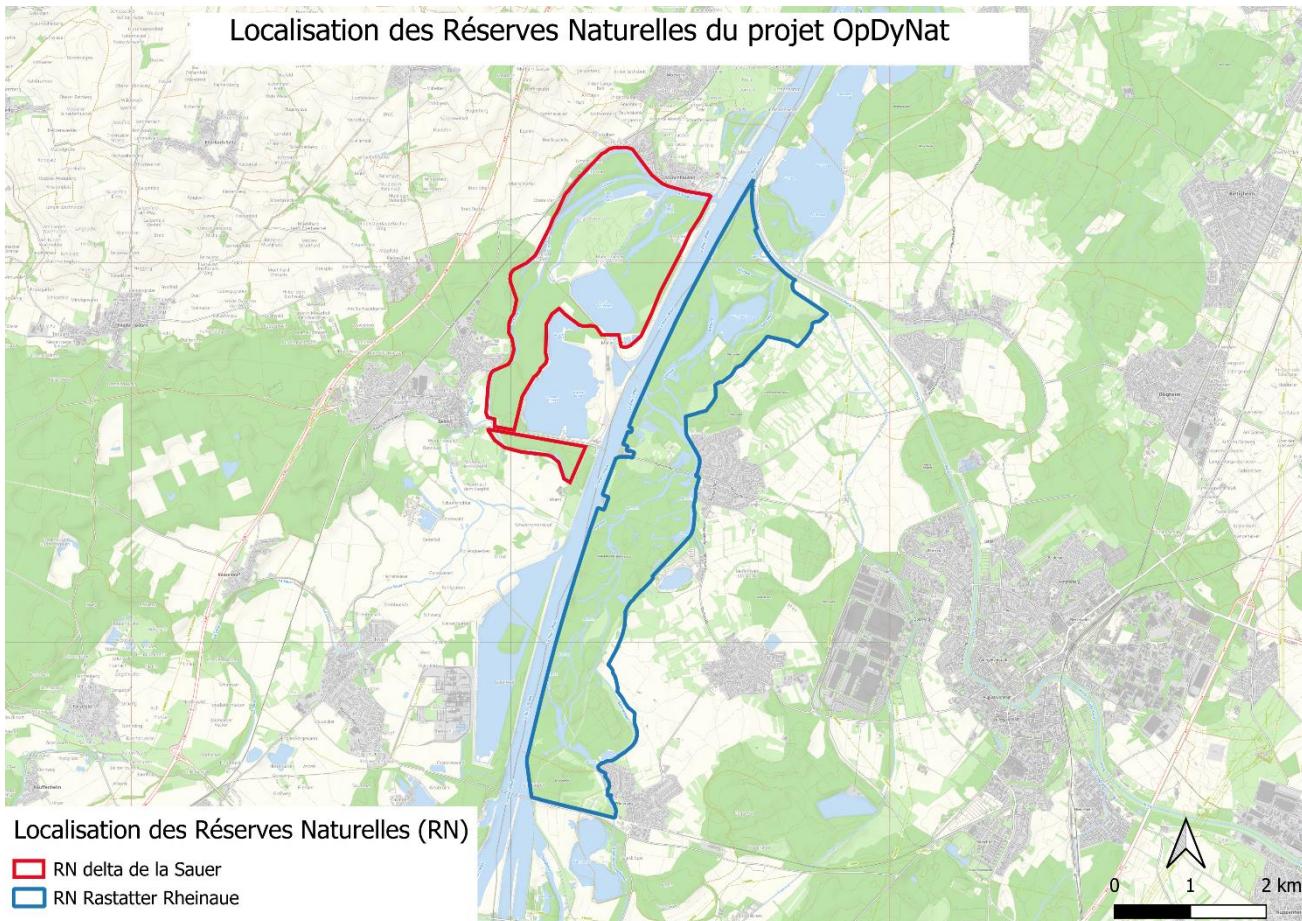
b. RASTATTER RHEINAUE

La plaine alluviale du Rhin à Rastatt est la deuxième plus grande réserve naturelle de la région administrative de Karlsruhe. Elle comprend une partie de plaines inondables du Rhin, qui comptent parmi les types de paysages les plus menacés d'Europe. Afin de préserver ces dernières forêts alluviales encore largement intactes, la zone a été classée réserve naturelle en 1984. Avec sa flore et sa faune, la plaine alluviale du Rhin à Rastatt est une zone de grande valeur biologique et écologique. Grâce aux déclarations de protection de la direction forestière de Fribourg, les forêts de chênes et d'ormes et les forêts de saules blancs particulièrement naturelles de la plaine alluviale badoise du Rhin bénéficient d'une protection spéciale.

La réserve naturelle s'étend sur environ 845 hectares. Longue d'environ 7,5 km et large d'1 km, entre Wintersdorf et Steinmauern, elle abrite de vastes forêts alluviales riches en espèces, des bras morts et des roselières. Le saule blanc (*Salix alba*) domine dans la forêt alluviale de bois tendre, tandis que la forêt alluviale de bois dur est principalement composée de chênes pédonculés (*Quercus robur*), frênes (*Fraxinus excelsior*), des ormes (*Ulmus minor* et *Ulmus laevis*) et des peupliers. Onze des treize espèces d'amphibiens indigènes du Bade-Wurtemberg, dont le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), ont élu domicile ici.

LOCALISATION DU PERIMETRE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention correspond à la zone géographique qui entoure les RN de Rastatter Rheinaue et du delta de la Sauer (de Beinheim à Lauterbourg côté français et de Iffezheim à Steinmauer côté allemand).



CONTENU DE LA MISSION DE PRESTATION

Pour l'atteinte des résultats attendus, le prestataire retenu devra mener des actions portant sur les thématiques suivantes : fonctionnalité alluviale, changement climatique, restauration hydraulique, réserves naturelles rhénanes. Plus spécifiquement, il est attendu du prestataire les actions suivantes :

a. CREATION D'UN CLUB NATURE TRANSFRONTALIER POUR ADULTES

Cette action vise la création et l'animation d'un Club Nature transfrontalier pour adultes, réunissant des habitants des deux côtés du Rhin sur le secteur concerné autour de la découverte, la compréhension et la préservation des milieux alluviaux rhénans. Il permettra un cadre d'échanges autour de la biodiversité, la dynamique alluviale et les enjeux du changement climatique dans les réserves naturelles rhénanes. Le club favorisera l'implication citoyenne et la coopération transfrontalière autour d'initiatives concrètes et co-construites entre les participants et les associations de protection et de gestion d'espaces naturels.

Ce Club Nature sera composé d'au moins 14 membres réguliers, à la fois français et allemands représentant la diversité du territoire. Le prestataire devra définir un processus de sélection en concertation avec le CEN Alsace et le NABU pour la constitution de ce groupe. L'action s'étendra sur l'ensemble de la durée du projet (avril 2026– décembre 2028) et s'articulera en plusieurs phases :

1. Phase de lancement (2^{ème} trimestre 2026)

Durant cette phase, le Prestataire s'accordera avec les gestionnaires sur la méthodologie définitive de constitution et mise en œuvre du projet. Il décrira approche possible dans sa proposition technique. Il organisera ensuite la création du club (appel à candidatures, processus de sélection, etc.). A la fin de cette phase, le cadre d'échanges transfrontalier aura été défini (fréquence des réunions, moments conviviaux, élaboration d'une charte du club, etc.).

2. Phase de mise en œuvre (septembre 2026 à août 2028)

Le Prestataire est libre de proposer un programme ou de le construire avec les membres du club nature. Il devra proposer et argumenter son approche dans la proposition technique. Il devra dans tous les cas veiller à ce que les membres du club nature s'impliquent dans la gestion des réserves naturelles, en accord avec les gestionnaires.

Les activités suivantes pourront être réalisées (liste non exhaustive à compléter)

- Organisation de sorties découvertes (à vélo, à pied) dans les réserves naturelles de Rastatter Rheinaue et du Delta de la Sauer et présentation des enjeux écologiques et hydrauliques du projet et des actions de gestion en cours et permettant la comparaison des approches de gestion de part et d'autre du Rhin.
- Visites de terrain et rencontres avec les gestionnaires ;
- Chantiers nature participatifs (par ex : gestion de milieux, restauration de mares, débroussaillage sélectif) ;
- Initiation à des méthodes participatives de suivi écologique (par ex. suivi des mares, des amphibiens, des papillons, ou des oiseaux)
- Participation active à la fête transfrontalière de fin de projet (présentation d'initiatives, exposition photo, témoignages).
- Toute autre forme d'implication que le groupe pourra proposer et qui sera validé par les gestionnaires.

Idéalement, des liens seront faits entre le club nature pour adultes et enfants (ex : participation à des actions conjointes).

Au moins 12 rencontres sont organisées au minimum en 24 mois. Une liste de présence devra être signée à chaque rencontre.

3. Phase de bilan et de pérennisation (septembre à décembre 2028)

Le Prestataire devra élaborer avec les membres du club nature un bilan (format rapport) présentant les retours d'expérience et les perspectives de poursuite du club après le projet INTERREG.

	2026				2027				2028			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Phase 1 : phase de lancement												
Phase 2 : phase de mise en œuvre												
Phase 3 : Phase de bilan et de pérennisation												

b. CREATION D'UN CLUB NATURE TRANSFRONTALIER POUR ENFANTS

Ce club nature transfrontalier, miroir du groupe adulte, vise à impliquer les jeunes riverains du Rhin supérieur (âgés de 10 à 14 ans environ) dans une démarche de découverte, d'apprentissage et d'action pour la nature. Le Prestataire aura pour objectif de favoriser la découverte de l'environnement rhénan et de sa biodiversité en développant la curiosité scientifique, le sens de l'observation et en encourageant les prises d'initiatives des enfants du groupe. Il sera essentiel de permettre aux enfants de créer une première expérience d'engagement citoyen transfrontalier pour la nature à travers des actions construites et menées par le club en accord avec les gestionnaires.

Le club réunira au minimum 14 jeunes issus des deux rives du Rhin. L'action s'étendra sur l'ensemble de la durée du projet (avril 2026– décembre 2028) et s'articulera en plusieurs phases :

1. Phase de lancement (2^{ème} trimestre 2026)

Durant cette phase, le Prestataire s'accordera avec les gestionnaires sur la méthodologie définitive de constitution et mise en œuvre du projet. Il décrira approche possible dans sa proposition technique. Il organisera ensuite la création du club (appel à candidatures, processus de sélection, etc.). A la fin de cette phase, le cadre d'échanges transfrontalier aura été défini (fréquence des réunions, moments conviviaux, élaboration d'une charte du club, etc.).

2. Phase d'exploration et d'apprentissage (3^{ème} et 4^{ème} trimestres 2026)

Durant cette phase, le Prestataire organisera les premières sorties découvertes dans les réserves naturelles de Rastatter Rheinaue et du Delta de la Sauer à travers l'exploration, des jeux sensoriels et l'observation de la faune et la flore. Les thématiques abordées devront être en lien avec le projet : cycle de l'eau, caractéristique des forêts alluviales, changement climatique, etc. Il définira avec les membres du club un moyen de suivre les apprentissages (par exemple : création d'un carnet nature retraçant chaque sortie).

3. Phase d'implication et de co-construction (janvier 2027 à juin 2028)

Le Prestataire est libre de proposer un programme ou de le construire avec les membres du club nature. Il devra proposer et argumenter son approche dans la proposition technique. Il devra dans tous les cas veiller à ce que les membres du club nature s'impliquent dans la gestion des réserves naturelles, en accord avec les gestionnaires, à travers les activités suivantes :

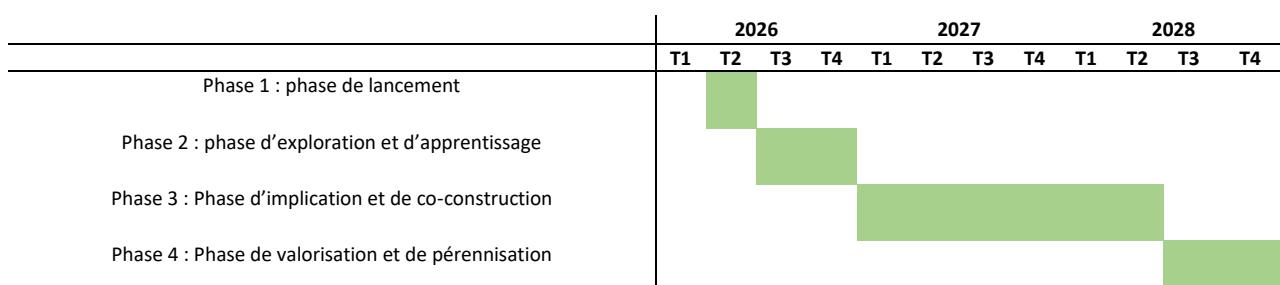
- Initiation à des suivis naturalistes sur différentes thématiques qui les intéressent.
- Chantiers nature participatifs (gestion de milieux, restauration de mares, débroussaillage sélectif) en lien ou non avec le club nature adulte ;
- Participation active à la fête transfrontalière de fin de projet (présentation d'initiatives, exposition photo, témoignages).
- Toute autre forme d'implication que le groupe pourra proposer et qui sera validé par les gestionnaires.

Idéalement, des liens seront faits entre le club nature pour adultes et enfants (ex : participation à des actions conjointes).

Au moins 12 rencontres sont organisées au minimum en 24 mois. Une liste de présence devra être signée à chaque rencontre.

4. Phase de valorisation et de pérennisation (septembre à décembre 2028)

Le Prestataire devra élaborer avec les membres du club nature un bilan (format laissé au choix) présentant les retours d'expérience.



c. MISE EN ŒUVRE D'AU MOINS 2 PROJETS D'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT AVEC DES ELEVES DES DEUX COTES DU RHIN.

Cette action vise à concevoir et mettre en œuvre au moins deux projets d'éducation à l'environnement associant des collèges et lycées français et allemands situés dans la zone du projet, de part et d'autre du Rhin. L'objectif est d'impliquer les établissements scolaires du territoire dans une démarche concrète, scientifique et participative, favorisant la compréhension des dynamiques alluviales, la biodiversité des zones humides et des impacts du changement climatique. Les projets auront comme objectif de développer de manière concrète la connaissance scientifique et naturaliste des écosystèmes rhénans par des situations d'observation, d'analyse et d'expérimentations sur les milieux rhénans. Des projets scientifiques (par ex : modélisation hydraulique) devront être menés et présentés à minima dans les collèges et lycées retenus et lors de la fête transfrontalière.

Les projets seront co-construits avec les enseignants et articulés avec les programmes scolaires (sciences, géographie, éducation au développement durable, citoyenneté). Ils comprendront des activités de terrain, d'expérimentation et de restitution, menées en lien direct avec les actions et sites du projet INTERREG.

L'action s'étendra sur l'ensemble de la durée du projet (avril 2026 – décembre 2028) et s'articulera en plusieurs phases :

1. Phase d'identification et de co-construction (2^{ème} trimestre 2026)

La première étape consistera à identifier et mobiliser les établissements scolaires situés dans l'ensemble de la zone du projet, tant du côté français que du côté allemand. Cette démarche visera à établir un réseau d'acteurs éducatifs intéressés par la thématique. Parmi ces établissements, deux à quatre seront sélectionnés, en veillant à garantir un équilibre entre les deux pays.

Les projets pédagogiques seront ensuite co-construits en collaboration étroite avec les enseignants et les partenaires scientifiques et techniques du projet, tels que le CEN Alsace, le NABU. Chaque projet devra intégrer des thématiques adaptées au contexte local, comme la gestion de l'eau, la dynamique alluviale, la biodiversité ou le changement climatique.

Le Prestataire pourra initier des partenariats avec des structures tel que le WBW – Fortbildungsgesellschaft für Gewässerentwicklung und Bewusstseinsbildung, et le KIT (Karlsruher Institut für Technologie) ou le LIVE (Laboratoire Images Ville Environnement) pour la dimension scientifique.

Le Prestataire doit évaluer dans la proposition technique le nombre de séances selon son expérience.

2. Phase de mise en œuvre (année scolaire 2026-2027 et 2027-2028)

Durant cette période, les établissements retenus mettront en œuvre leurs projets à travers une série d'activités variées et complémentaires. Des séances en classe ou dans des structures partenaires permettront d'introduire les notions fondamentales liées au fonctionnement du Rhin et à la dynamique des milieux alluviaux, notamment à travers des maquettes hydrauliques, des simulations de crues et des exercices de modélisation réalisés avec le soutien du WBW et du KIT.

Parallèlement, des projets concrets devront être menés au sein de leur école (le choix du projet sera validé par le CEN Alsace et le NABU). Les élèves participeront également à des sorties de terrain sur des sites du projet, permettant d'observer et de comparer des zones restaurées et non restaurées. Ces visites favoriseront la compréhension concrète des processus de renaturation et de la biodiversité associée.

Une participation à des chantiers nature sera proposée, en lien avec les travaux de restauration écologique menés par les partenaires, afin d'impliquer activement les jeunes dans des actions concrètes de préservation. Des suivis écologiques participatifs seront mis en place (observation des amphibiens, relevés de flore alluviale, mesures de qualité de l'eau, etc.), accompagnés par les gestionnaires des réserves naturelles.

Le Prestataire proposera une approche pour cibler les établissements scolaires et une approche pédagogique. Le choix des projets sera validé par le CEN Alsace et le NABU.

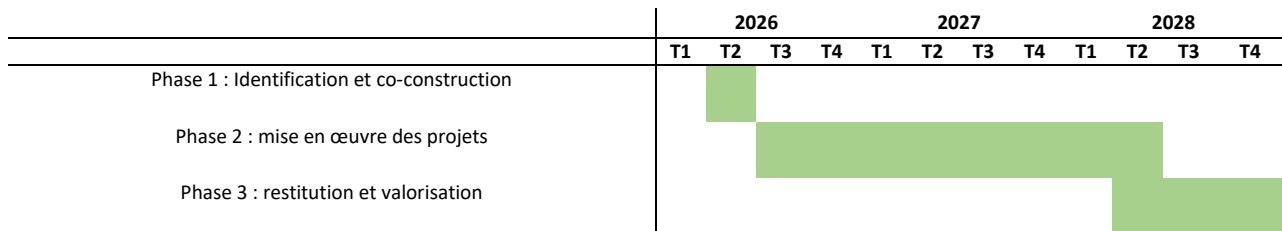
3. Phase de restitution et de valorisation (juin à décembre 2028)

La dernière phase sera consacrée à la restitution publique et à la valorisation des projets réalisés.

Chaque projet devra aboutir à la réalisation d'une production commune valorisant les apprentissages, sous la forme d'une exposition, d'un reportage, d'une capsule vidéo, d'un podcast, d'un livret bilingue, d'une maquette ou tout autre support.

Les travaux des élèves seront présentés dans leurs établissements respectifs et lors de la fête transfrontalière de clôture du projet INTERREG.

Enfin, un retour d'expérience sera réalisé avec les enseignants et les animateurs du projet afin de consolider les acquis, d'évaluer les résultats pédagogiques et de favoriser la pérennisation ou la duplication de ces projets dans d'autres établissements du territoire.



d. ORGANISATION D'UNE FETE TRANSFRONTALIERE (HORS PRESTATION)

La Fête transfrontalière (hors prestation) marquera la clôture du projet. Organisée conjointement par le CEN Alsace et le NABU, elle rassemblera l'ensemble des acteurs impliqués : clubs nature, écoles, élus, habitants, associations et partenaires techniques. Cet événement, conçu comme une journée de célébration, de partage et de sensibilisation, se tiendra dans un lieu symbolique du Rhin et à proximité des réserves naturelles.

La fête sera ouverte au grand public et proposera des animations bilingues, des stands interactifs, des expositions, et des balades guidées autour des thématiques du projet (eau, biodiversité, restauration hydraulique, changement climatique). Le programme sera à construire. Ce sera l'occasion de valoriser l'ensemble du travail fourni dans les différents axes de ce projet (club nature, projet pédagogique dans les collèges / lycées) et de renforcer les liens transfrontaliers lors d'un événement fédérateur et convivial.

L'action sera réalisée à l'occasion de la fête de la nature en septembre 2028 au plus tard.

Les projets d'éducation à l'environnement devront être valorisés lors de cette fête et considérés comme un résultat attendu de la création des clubs nature et des projets d'éducation à l'environnement.

e. BILAN

A l'issue du projet, le Prestataire produira un rapport en français et allemand présentant les résultats obtenus, le nombre de sorties, le nombre de participants et les perspectives de poursuite après le projet INTERREG.

ORGANISATION ET PLANNING

a. PILOTAGE DU PROJET

Le CEN Alsace est maître d'ouvrage du projet. Il travaillera en étroite concertation avec le NABU. Les avancées du projet seront présentées par le CEN Alsace aux partenaires techniques et financiers du projet lors des réunions du comité de pilotage. Le prestataire retenu pourra éventuellement être sollicité pour présenter les résultats du projet finaux du projet.

b. APPUI DU MAITRE D'OUVRAGE

Le CEN Alsace accompagnera le prestataire retenu pour le suivi et le bon déroulement du projet. Le CEN Alsace pourra également mettre à disposition des résultats d'études ou autres documents jugés utiles afin de créer les supports d'animation choisis.

L'animateur nature du CEN Alsace pourra également être mobilisé pour co-animer des sorties, co-construire des outils pédagogiques sur les thématiques ciblées et pour l'organisation de la journée festive. Les besoins d'appui seront définis au démarrage du projet et revus chaque année.

c. SUIVI DU DÉROULEMENT DU PROJET

Le prestataire sera tenu d'informer régulièrement le CEN Alsace de l'état d'avancement du projet. Il transmettra suffisamment à l'avance un planning annuel des interventions qu'il mènera. De son côté, le CEN Alsace validera l'approche pédagogique retenue des 3 projets, le calendrier d'intervention et veillera en continu à l'atteinte des résultats fixés.

Au total 4 réunions sont à prévoir dans la méthodologie d'intervention du prestataire :

- 1 réunion de démarrage avec le CEN Alsace et le NABU pour présentation et validation de la démarche
- 1 réunion bilan par année avec le CEN Alsace (donc fin 2026, fin 2027, fin 2028)

Des réunions exceptionnelles non prévues ici pourront avoir lieu en cas de besoin. Le Prestataire devra indiquer dans la proposition technique le coût d'une réunion exceptionnelle. Il se tiendra néanmoins à disposition pour tout échange lié à la mise en œuvre du projet avec le CEN Alsace.

PRODUIT ATTENDU

Les produits attendus se feront sous forme de bilan annuel des interventions réalisées, avec des illustrations des sorties sous forme de photos, vidéo, produits et créations des différents groupes. Ce bilan devra être remis sous forme numérique compilée (fichier PDF) et non compilée (fichiers traitement de texte, tableur, illustrations, production au cours des interventions, etc.). L'ensemble des livrables devra être traduit en français et en allemand

L'ensemble des produits attendus sera rendu pour décembre 2028.

CONTENU DE LA PROPOSITION

Le Prestataire est libre de constituer un Consortium. Il devra l'indiquer clairement et décrire brièvement chaque associé.

La proposition technique d'une longueur de 20 pages maximum devra à minima contenir les éléments suivants :

- L'analyse critique du cahier des charges ;
- La compréhension du contexte local et des enjeux d'animation nature ;
- Pour chaque projet, une proposition d'approche pédagogique, de méthodologie de travail, des objectifs et résultats fixés (tant en termes quantitatifs que qualitatifs), ainsi qu'un planning prévisionnel
- Les moyens humains et matériels ;
- Un planning de travail détaillé
- Une méthode de suivi et d'évaluation des résultats du projet.

Il est attendu du prestataire une expertise approfondie dans les projets d'animation nature et l'organisation d'évènements festifs, qu'il devra justifier par la mise à disposition d'une liste d'au moins 3 références pour des projets similaires, idéalement transfrontaliers.

Il est également demandé au prestataire de proposer une équipe d'animateurs, qui doivent chacun justifier d'au moins 5 années d'expériences. Les CV devront être transmis en annexe à la proposition. Le personnel proposé devra justifier de très bonnes connaissances en allemand et en français.

Le Prestataire veillera à intégrer dans la mesure du possible d'autres acteurs (ex : Naturfreunde Rastatt, Initiative Naturschutz Iffezheim, associations naturalistes locales, etc.) notamment durant la mise en œuvre des activités. Il précisera dans sa proposition les acteurs susceptibles d'être mobilisés pour chaque projet ainsi que leur rôle dans le projet.

La proposition financière devra inclure la budgétisation détaillée des 4 projets, des temps d'échange et de présentation. Le financement des animations comprendra le face à face pédagogique avec le public mais également le temps de préparation

de ces animations sur un taux de 50% du temps de face à face. La proposition devra également préciser le budget nécessaire à l'acquisition de matériel pédagogique si nécessaire.

Toute opération non envisagée dans le cahier des charges mais ajoutée par le prestataire devra être justifiée et explicitement décrite dans le budget.

BIBLIOGRAPHIE

SCHOENFELDER V. 2022. Plan de gestion 2023-2032 de la Réserve Naturelle Nationale du Delta de la Sauer à SELTZ et MUNCHHAUSEN (67). Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace. DREAL Grand Est. 269 p. + annexes.

Voegel, T ; Schaffner B., 2022. Stratégie de communication et d'animation des Réserves Naturelles Nationales gérées par le CEN Alsace. Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace. DREAL Grand Est.

Naturschutzgebiet Rastatter Rheinaue Schutzgebietssteckbrief der LUBW (<https://rips-dienste.lubw.baden-wuerttemberg.de/rips/ripsservices/apps/naturschutz/schutzgebiete/steckbrief.aspx?id=919001000002>)

KIT, WWF-Auen-Institut Rastatt 2019: Managementplan für das FFH-Gebiet « Rheinniederung zwischen Wintersdorf und Karlsruhe. - LUBW BW

Späth, V. (2023): Erhaltung gefährdeter Auenwälder am Oberrhein durch Verlagerung des Kiesabbaus. - Natur und Landschaft 2023

Späth, V. (2025): Die Rheinauen im Landkreis Rastatt - Eine wichtige Lebensader der Natur. - Heimatbuch des Landkreises Rastatt